



Syndicat National des Personnels
de l'Éducation et du Social
Protection Judiciaire de la Jeunesse
Fédération Syndicale Unitaire
Secrétariat Territorial
UEMO
1 rue de verdun
71100 Chalon-sur-Saône
Tel : 03 45 77 10 61 Fax : 03 45 77 10 74



Laurent Tissier
Secrétaire Territorial
Section 21/71 du SNPES-PJJ/FSU
A
Monsieur Millescamps
DIR Grand Centre

Copie à : Monsieur Lorius, DT 21/71

Chalon-sur-Saône le 15 Mars 2017

Objet: Demande d'audience syndicale

Les équipes des UEMO de Chalon sur Saône et de l'UEMO de Dijon viennent d'apprendre avec stupeur qu'un poste dans chacune des deux unités sera fermé dès septembre prochain à la suite des départs en retraite de deux collègues. Rien ne justifie une telle décision.

A un moment où les notes et circulaires de l'administration centrale revalorisent les missions du milieu ouvert, évoquant celui-ci comme le socle de l'action éducative, ces décisions de fermetures de postes vont à l'encontre de l'esprit insufflé et questionnent fortement sur la volonté de notre administration de perpétuer un service public de qualité.

A l'UEMO de Chalon sur Saône, un poste d'éducateur a déjà été fermé il y a deux ans. Aujourd'hui une nouvelle suppression de poste s'avérerait catastrophique. La moyenne des prises en charges de l'activité de l'unité sur l'année 2016 s'élève à 27 jeunes / ETP en sachant qu'elle est de plus de 28 sur l'ensemble du STEMOI. L'unité de Chalon a par ailleurs pris en charge la permanence éducative de l'unité du Creusot, ce qui amène déjà un surplus de travail.

A l'UEMO de Dijon, la fermeture d'un poste ne s'explique pas plus au regard de l'activité. L'unité a déjà vu la suppression d'un demi poste d'adjoint administratif, entraînant un surplus de tâches à l'équipe éducative (accueil du public, téléphone,...), et, l'an dernier un poste d'éducateur a été supprimé à l'UEAJ.

Par ailleurs, de profondes inquiétudes pèsent sur le devenir des UEAJ. La récente annonce de l'arrêt des recrutements des professeurs techniques va impacter fortement la mission insertion de ces structures. Lors de la CAP d'avancement des PT en janvier, le DRH a confirmé que les postes de PT restés vacants seraient proposés à la mobilité à la prochaine CAP des éducateurs. Quid des professeurs techniques contractuels en place actuellement dont le contrat s'achève au 31 Août?.

La section territoriale souhaite vous rencontrer le plus rapidement possible pour évoquer avec vous ces sujets plus que sensibles et connaître les positions et les choix de la Direction Interrégionale Grand Centre.

pour la Section Territoriale 21/71,
Laurent Tissier